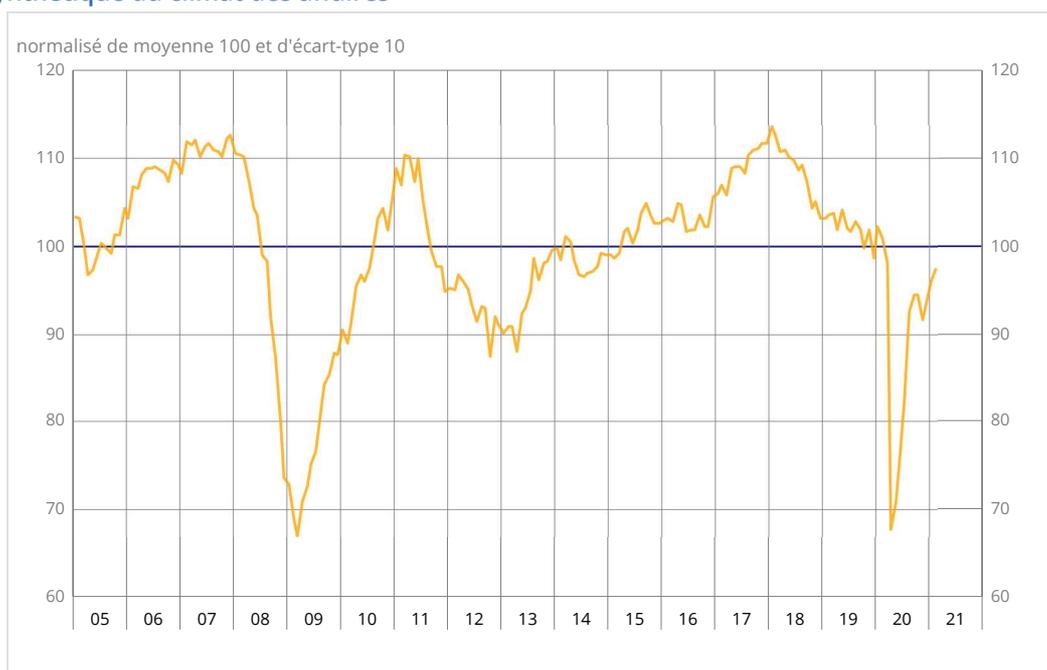




Selon les chefs d'entreprise interrogés en février 2021, le climat des affaires dans l'industrie s'améliore de nouveau légèrement, comme lors des deux mois précédents. Il gagne 1 point ce mois-ci pour atteindre 97, restant toutefois au-dessous de sa moyenne de longue période (100). La meilleure opinion des industriels sur leurs carnets de commande et leurs perspectives personnelles de production explique l'essentiel de cette légère amélioration du climat conjoncturel.

Indicateur synthétique du climat des affaires



Source : Insee

Opinion des industriels dans l'industrie manufacturière

Soldes d'opinion, en %, CVS

	Moy*	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21
Industrie manufacturière					
Indicateur synthétique	100	92	94	96	97
Production passée	4	15	5	6	5
Stocks	12	7	7	8	6
Carnets de commandes globaux	-18	-31	-32	-29	-25
Carnets de commandes étrangers	-15	-43	-38	-34	-32
Évolution passée des effectifs	-10	-9	-9	-9	-10
Évolution prévue des effectifs	-11	-14	-11	-7	-8
Perspectives personnelles de production	5	-10	5	8	10
Perspectives générales de production	-8	-39	-5	-10	-8

* Moyenne depuis 1976

Source : Insee – enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

En février, les industriels confirment l'amélioration de leur opinion sur les carnets de commande

En février 2021, l'opinion des industriels sur les carnets de commandes globaux s'améliore nettement, comme lors des deux mois précédents. Si ce solde progresse dans toutes les branches de l'industrie, ce sont surtout les réponses dans l'industrie agroalimentaire qui expliquent son embellie. Il demeure néanmoins bien au-dessous de sa moyenne de long terme, en grande partie à cause de son bas niveau dans la branche des matériels de transport.

Le solde d'opinion sur les carnets de commandes étrangers augmente légèrement ce mois-ci tout en restant également à un niveau dégradé.

L'opinion des industriels sur leur production à venir s'améliore un peu

En février 2021, les industriels sont légèrement plus optimistes sur leurs perspectives personnelles de production, confirmant le rebond consécutif à la sortie du deuxième confinement. Toutefois, dans l'industrie automobile, ce solde d'opinion rechute nettement. Le solde sur les perspectives générales de production dans l'industrie française se redresse un peu, après un repli en janvier : il rejoint sa moyenne de longue période.

L'opinion des industriels sur leur production récente (celle des trois derniers mois) est quasi stable pour le deuxième mois consécutif, juste au-dessus de sa moyenne.

Concernant le niveau des stocks, ceux-ci sont un peu plus souvent jugés inférieurs à la normale qu'en janvier. Le solde correspondant varie faiblement autour d'un niveau inférieur à sa moyenne depuis août 2020.

Enfin à propos de l'emploi, l'opinion des industriels est pratiquement inchangée. Les soldes sur l'évolution prévue et passée des effectifs se contractent très légèrement et demeurent tous les deux proches de leur moyenne de longue période.

Le climat des affaires de l'agroalimentaire s'améliore nettement

En février, le climat des affaires s'améliore nettement dans l'industrie agroalimentaire et demeure globalement stable dans les autres branches de l'industrie.

Entre janvier et février 2021, le climat des affaires dans l'industrie agroalimentaire gagne 6 points, tiré par la hausse du solde sur les carnets de commande globaux, mais aussi de celui sur la production passée. À 96, il reste cependant au-dessous de sa moyenne.

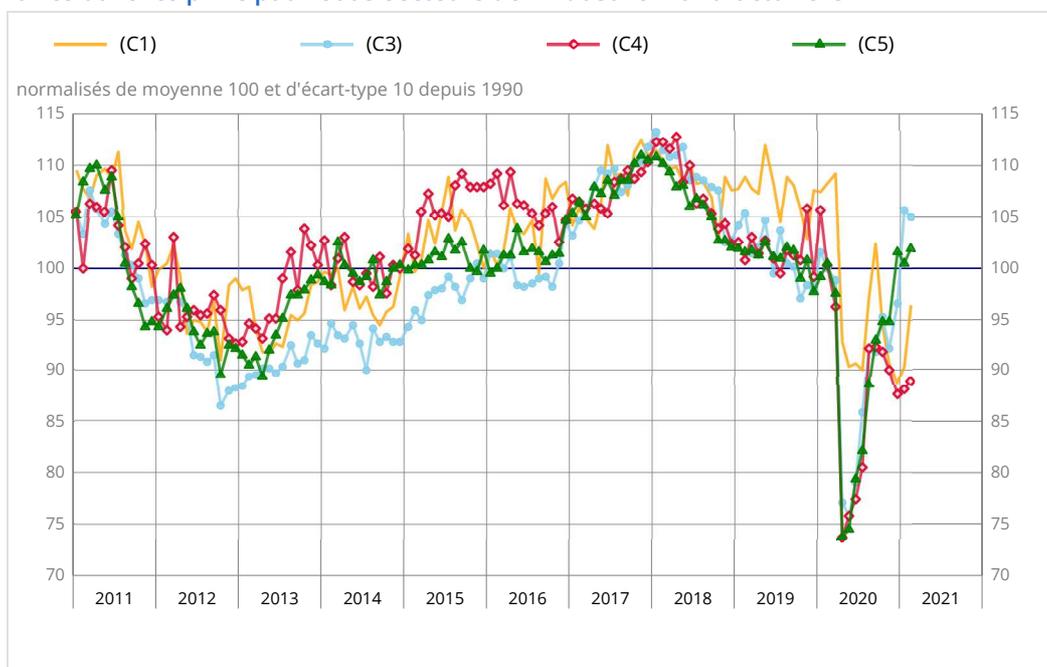
Le climat des affaires dans la branche dite des "autres industries" est en léger mieux et dépasse un peu sa moyenne. Le climat de l'industrie de la métallurgie et autres produits métalliques gagne notamment 4 points.

Le climat des affaires de la branche des biens d'équipement perd un point mais reste au-dessus de son niveau moyen. Du fait notamment des "autres matériels de transport" (hors automobile), le climat demeure très dégradé dans la branche des matériels de transport. Il s'établit en février à 89, à peine au-dessus de son récent point bas de décembre.

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie de janvier 2021 est revu à la baisse de deux points en raison de l'intégration de réponses tardives de certaines entreprises. En particulier, le climat des affaires dans la branche des matériels de transport de janvier est revu à la baisse de 5 points.

Climat des affaires dans les principaux sous-secteurs de l'industrie manufacturière



Légende : (C1) : agroalimentaire - (C3) : biens d'équipement - (C4) : matériels de transport - (C5) : autres industries

Source : Insee

Indicateurs synthétiques du climat des affaires dans les sous-secteurs de l'industrie manufacturière

Normalisés de moyenne 100 et d'écart-type 10 depuis 1990

NA* : (A17) et [A38 et A64]	Poids** (%)	déc.-20	janv.-21	févr.-21
(C1) Agroalimentaire	21	89	90	96
(C3) Biens d'équipement	11	97	106	105
[CI] Produits informatiques, électroniques et optiques	3	96	105	103
[CJ] Équipements électriques	3	96	107	107
[CK] Machines et équipements	5	98	102	103
(C4) Matériels de transport	18	88	88	89
[CL1] Automobile	9	102	102	102
[CL2] Autres matériels de transport	10	78	78	79
(C5) Autres industries	46	102	100	102
[CB] Textile, habillement, cuir	2	98	103	101
[CC] Bois, papier, imprimerie	5	107	105	104
[CE] Chimie	8	100	96	98
[CG] Caoutchouc, plasturgie...	7	104	102	100
[CH] Métallurgie et autres produits métalliques	11	98	97	101
[CM] Autres industries manufacturières	9	99	103	104

* NA : Nomenclature agrégée, fondée sur la NAF rév.2.

** Poids utilisés pour agréger les soldes d'opinion sous-sectoriels.

Source : Insee - enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

Pour en savoir plus

Le solde d'opinion correspond à l'écart entre le pourcentage de réponses « en hausse » et le pourcentage de réponses « en baisse ».

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules répondantes.

Les réponses des entreprises ont été collectées entre le 28 janvier 2021 et le 19 février 2021.

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée, nomenclatures, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Prochaine publication le 25 mars 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr